

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3029 - JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

LUCIEN EBATA

« Les discussions avec le FMI permettront de connaître le taux réel de la dette congolaise »

Le conseiller spécial du chef de l'Etat aux financements extérieurs, président du comité technique de la commission chargée des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI), Lucien Ebata estime que les discussions relancées le 26 septembre dernier avec le Fonds permettront de déterminer le taux réel de la dette publique par rapport au Produit intérieur brut.

« Contrairement à ce qui est annoncé par les médias, cette fois-ci, nous allons pouvoir arriver aux conclusions qui nous permettront de connaître le taux réel de la dette du Congo versus le Produit intérieur brut », a-t-il confié dans une interview.

Page 3



CRISE LIBYENNE

Le colloque de Paris plaide pour la médiation de l'Union africaine

L'implication de l'Union africaine (UA) dans le règlement de la crise libyenne a été au centre d'un colloque initié par l'Institut Robert Schuman pour l'Europe (IRSE), l'Institut prospectives et sécurité en Europe (IPSE) et Stratégie Géopolitique Monde à Paris.

Les intervenants ont souligné « l'incontournabilité » de l'expertise de l'UA, considérée comme « partenaire indiscutable et indissociable » pour sortir la Libye du chaos dans lequel elle est plongée depuis l'assassinat du colonel Mouammar Kadhafi. « La parole du peuple libyen doit être entendue », a soutenu l'ancienne ministre française de la Francophonie, Yamina Benguigui.

Page 6

AFRIQUE CENTRALE

Le code minier communautaire bientôt disponible

Le président de la Commission Cémac, Daniel Ona Ondo, recevra officiellement le 29 septembre à Yaoundé, au Cameroun, la première version du Code minier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Ce document marque une étape importante dans le processus d'amélioration de la gouvernance des matières premières et la lutte contre la pauvreté dans la sous-région, estime-t-on.

Page 3

DÉPARTEMENT DU POOL

Tractations en vue d'une meilleure réinsertion des ninjas à démobiliser



Euloge Landry Kolelas s'entretenant avec Todd Haskell

Le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants a échangé hier, tour à tour, avec l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Todd Haskell, et le chef de la mission du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Gad Niyomugabo.

Euloge Landry Kolelas a essayé de convaincre ses interlocuteurs sur la nécessité d'apporter un soutien financier au programme de démobilisation et réinsertion d'environ 1000 ex-combattants ninja en voie de reddition.

Page 5

INFRASTRUCTURES

Des complexes sportifs à l'abandon

Un constat amer est ressorti de la visite des installations sportives par le ministre des Sports, Hugues Ngouelondélé, dans la partie nord du Congo. À Owando et à Djambala, le manque d'entretien a plongé les infrastructures sportives construites à la faveur du programme de municipalisation accélérée dans un état plus que déplorable.

L'herbe a gagné les alentours au point de rendre les lieux presque inaccessibles ; parfois des ouvrages sont menacés par les glissements de terrain, alors que sur certaines pelouses poussent des termi-



Le ministre visitant le complexe sportif de Djambala

nières. Les gestionnaires de ces structures n'ont pas manqué d'arguments pour justifier la situation auprès du chef du département des sports.

Page 16

ÉDITORIAL
Accablants !

Page 2

ÉDITORIAL

Accablants !

Oui accablants à tous égards furent, mardi soir, les propos que l'une des personnalités les plus influentes de la Libye a tenus lors du Colloque organisé à Paris par l'Institut Robert Schuman pour l'Europe. Le président du Haut Conseil des tribus et villes libyennes, qui s'adressait à une salle où se côtoyaient de nombreuses personnalités européennes et africaines, a en effet dénoncé avec autant de calme que de vigueur le rôle joué par les puissances occidentales dans l'assassinat programmé de Mouammar Kadhafi, assassinat qui se trouve à l'origine directe d'une des pires crises humanitaires du temps présent.

S'exprimant en langue arabe et applaudi à maintes reprises Ageli Abdulslam Breni a conclu son intervention en appelant la communauté mondiale tout entière à soutenir l'Union Africaine dans sa recherche d'une solution pacifique et durable à cette crise. Rien ne sera possible, a-t-il dit, si les Africains eux-mêmes ne parviennent pas à réconcilier les frères ennemis libyens dont les divisions ont fait de ce vaste pays une zone absolue de non-droit, où sont commises chaque jour les pires exactions et d'où partent les migrants désespérés vers le Sud de l'Europe par dizaines de milliers.

Ce que l'on peut, ce que l'on doit retenir du débat qui a permis une telle mise au point c'est que, lentement mais sûrement, la vérité surgit du tombeau dans lequel on avait tenté de la dissimuler concernant les causes de la crise qui dévaste aujourd'hui la Libye, s'étend progressivement à l'ensemble du Sahel et menace l'Afrique de l'Ouest tout comme l'Afrique centrale. Avec cette autre vérité que, jusqu'à présent, les dirigeants occidentaux aveuglés par leur richesse et leur puissance refusaient de voir ou de comprendre, seuls les Africains parviendront à restaurer la paix dans cette partie du continent.

Non par les armes, bien sûr, qui ne peuvent qu'aggraver le drame au lieu de l'apaiser, mais par la poursuite du dialogue entre les frères ennemis qui s'est engagé à Brazzaville, chez nous donc, et qui s'approfondit de jour en jour, de semaine en semaine. Exactement comme cela s'est fait il y a près de quarante ans lorsque Denis Sassou N'Guesso s'employa à assister Nelson Mandela dans sa patiente recherche d'une solution pacifique au drame que menaçait de provoquer la poursuite de l'apartheid en Afrique du sud.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSAINISSEMENT

La société Averda présente un plan de travail actualisé au maire de Brazzaville

Le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a échangé le 26 septembre avec Ghalayini Mohamad, directeur général de la société Averda sur la possibilité de mettre en œuvre les nouveaux plans d'assainissement de la ville capitale.



Tête-à-tête entre Roger Christian Okemba et Ghalayini Mohamad (Adiac)

Les deux personnalités ont planché sur les différents plans d'actions actualisés, d'épanouissement, d'équipement, et de déploiement de la société marocaine Averda, ainsi que sur l'amplification des stratégies d'assainissement de la ville de Brazzaville.

Ghalayini Mohamad a sollicité, au maire de Brazzaville, la possibilité de conforter le partenariat entre la mairie et la société qu'il représente. Il a également informé le maire de

Brazzaville du nouveau plan d'équipement d'Averda.

« La société Averda voudrait davantage intensifier ses activités de curage des caniveaux d'autant plus que nous nous approchons de la saison des pluies. Elle veut s'équiper d'un nouvel arsenal de travail. Il y aura des innovations en ce qui concerne l'entretien des marchés publics parce que ce sont des lieux qui causent énormément des pro-

blèmes de nettoyage », a indiqué Vincent Loembet Makaya, chef de projet gestion des déchets à la mairie de Brazzaville.

Conformément au contrat qui lie cette société à la municipalité de Brazzaville, il ressort que l'exécution de ces différentes prestations se fera de manière progressive dans les arrondissements.

Brazzaville connaît de sérieux problèmes de gestion des déchets et de drainage des eaux usées. « Il revient à la mairie de trouver un nouveau centre d'enfouissement des déchets car le centre de Lifoula, situé au nord de Brazzaville, est maintenant trop étroit », a ajouté Vincent Loembet Makaya.

Rappelons que le fournisseur mondial de services de gestion intégrée des déchets, Averda, avait posé ses valises à Brazzaville depuis 2015 après Casablanca (Maroc). Elle a signé un contrat de sept ans avec la mairie de Brazzaville dans le cadre de l'assainissement de la ville. La société marocaine Averda est active dans le curage des caniveaux, l'assainissement des chaussées et le nettoyage des voies.

Fortuné Ibara

CONSEIL MUNICIPAL DE KINKALA

Le maire invite les conseillers au travail

A l'occasion de l'ouverture de la session administrative du conseil municipal de Kinkala, le président de cette institution locale, Joseph Kifoua, a appelé les conseillers municipaux à plus de travail au cours de la mandature qui vient de commencer.

« Pensons ensemble à Kinkala commune, soucions-nous de son développement. Travaillons ! Travaillons bien dans le respect des uns et des autres en vue de bons résultats attendus par nos populations. Nous avons de la matière dans sa double dimension humaine et technique. Mais nous n'avons que très peu de temps

pour faire parler notre génie », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le maire de Kinkala a alerté les conseillers municipaux sur les effets néfastes de la crise financière qui frappe le monde. La conjoncture actuelle est difficile et la crise est aiguë, a-t-il rappelé.

« Nous devons agir, donner confiance et espoir à la population. La crise financière n'est pas une fatalité, elle est surmontable », a indiqué le maire de la commune de Kinkala, avant d'appeler les conseillers à apporter chacun sa contribution à transcender la crise en toute responsabilité.

Prenant la parole à son tour, le préfet du Pool, Georges Kilébé, a exhorté

les conseillers municipaux à cultiver la paix et à œuvrer pour son retour définitif ; car, a-t-il ajouté, sans elle aucun développement social et économique ne pourra être possible.

« J'en appelle à une mobilisation générale et à la contribution de tous pour que nous sortions rapidement de cette situation d'impasse dans laquelle le département est plongé. Nous devons répondre de manière pratique et active aux incessants appels du président de République, Denis Sassou N'Guesso, invitant tous les acteurs politiques du Pool à se joindre à lui pour résoudre la question de notre département », a-t-il insisté.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Lucien Ebata : « les discussions avec le FMI permettront de connaître le taux réel de la dette nationale par rapport au PIB »

Le conseiller spécial du chef de l'Etat aux financements extérieurs, président du comité technique de la commission chargée des négociations avec le Fonds monétaire international, Lucien Ebata, estime que les discussions relancées le 26 septembre dernier avec le Fonds permettront de connaître le taux réel de la dette publique par rapport au Produit intérieur brut (PIB).

Les Dépêches de Brazzaville(LDB) : Le Congo a repris les discussions avec le FMI. Que peut-on attendre de celles-ci ?

Lucien Ebata (LE) : Le FMI est là dans le contexte économique et financier difficile que vous connaissez. Cela fait suite aux conclusions de la réunion des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), tenue le 23 décembre 2016, qui avait fixé un certain nombre d'objectifs. Parmi ceux-ci, il y a les discussions bilatérales que le Fonds devrait avoir avec chaque pays pour examiner la possibilité de faire des ajustements et donc d'avoir un appui budgétaire.

Le FMI est à sa troisième visite après la réunion des chefs d'Etat de décembre dernier. Nous attendons que ces discussions puissent faire une analyse sur la viabilité de la dette. Contrairement à ce qui est annoncé par les médias, cette fois-ci, nous allons pou-

voir arriver aux conclusions qui puissent nous permettre de connaître le taux réel de la dette du Congo versus le Produit intérieur brut (PIB).

LDB: Il y a quelques mois certains médias parlaient de ce que le Congo avait caché une partie de sa dette au FMI. Qu'en dites-vous ?

LE: Personne parmi nous n'est au courant du moment où le Congo avait caché sa dette au FMI. Parce qu'il y a eu des équipes du ministère des Finances qui se sont rendues au FMI pour lui partager la gravité, la sensibilité de la situation. La dette que d'aucuns estiment cachée, n'était que celle dont les éléments ont été partagés par les autorités congolaises au FMI en juin dernier. Donc, la dette des traders.

Je ne sais pas pour quelle raison on dit qu'il y a une dette que nous avons cachée. A ce que nous sachions à aucun moment personne au FMI

n'est venue vers nous pour dire qu'il y a une dette qui serait cachée. Parce que toutes les informations que le Fonds possède lui ont été transmises par le Congo.

LDB: Le Congo se montre déterminé à conclure un programme avec le FMI. Pensez-vous qu'il pourra atteindre cet objectif ?

LE: Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait, dans son adresse à la nation (en août dernier NDLR), indiqué au peuple congolais qu'une mission du FMI allait arriver et qu'on allait discuter dans le but d'entreprendre les négociations. Donc, il avait déjà exprimé son engagement à cet effet.

L'engagement du chef de l'Etat et du Premier ministre, Clément Mouamba, qui a également abordé dans le même contexte et toutes les réunions successives qui ont eu lieu après la rencontre des chefs d'Etat du 23 décembre 2016, concourent vers un même objectif : celui de négocier avec le Fonds pour pouvoir arriver à un programme, et donc à l'appui budgétaire. Mais, avant



cela, il faut qu'il y ait un cadrage macroéconomique qui soit fait au terme de toutes les discussions techniques qui vont être menées.

LDB: Le Congo est-il en mesure de mettre en œuvre les mesures d'ajustement qui seront préconisées dans le cadre des négociations avec le FMI ?

LE: Le Congo est un membre du FMI. Il ne s'agira pas des recommandations ou des conclusions à sens unique. C'est de la négociation qui se fait entre le Congo et le FMI. Ces négociations ne vont pas sacrifier la question sociale ; elles vont préserver les acquis sociaux, les salaires et autres situations sociales du Congo. Je ne vois pas pourquoi on ne devrait pas travailler avec le Fonds dans le but d'améliorer

la situation macroéconomique de notre pays.

LDB: Les Congolais attendent beaucoup de cette mission du FMI. Que leur dites-vous ?

LE: Les Congolais doivent être rassurés que le gouvernement travaille pour eux. Le chef de l'Etat a montré sa détermination en annonçant les négociations afin de conclure un programme avec le FMI qui tienne compte des intérêts des Congolais. La question sociale et les acquis sociaux doivent être préservés. Vous pouvez être rassurés que les équipes technique et politique de la commission qui a été mise en place veilleront à ce que soient préservés avant tout les intérêts du peuple congolais.

Propos recueillis par Christian Brice Elion

CÉMAC

L'esquisse du Code minier communautaire bientôt disponible

Le président de la Commission Cémac, Daniel Ona Ondo, procédera le 29 septembre prochain à Yaoundé au Cameroun, à la réception de la première version du Code minier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Cette réception marque une étape importante dans le processus d'amélioration de la gouvernance des matières premières et la lutte contre la pauvreté dans la sous-région.

La cérémonie de remise officielle de l'esquisse du Code minier communautaire se déroulera en présence des délégués des Etats membres de la Cémac, des partenaires dont l'ambassade d'Allemagne au Cameroun et l'Agence de coopération allemande GIZ, ainsi que plusieurs médias de la sous-région.

Le projet de Code minier communautaire est un texte harmonisé des lois minières des six pays de la Cémac. Il a été élaboré par des experts locaux sous la coordina-



Les travaux de présentation de l'avant-projet du Code en juillet dernier (Adiac)

tion du projet de renforcement de la gouvernance des matières premières en Afrique centrale (REMAP). Cette nouvelle législation harmonisée définit les cadres institutionnel et législatif, les régimes miniers et fiscaux, les obligations sociales et environnementales et autres aspects fondamentaux

des pays concernés. Le processus d'harmonisation des lois minières en zone Cémac a débuté en 2015. Il vise à renforcer la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur extractif en Afrique centrale, une région riche en ressources naturelles. « L'objectif global est de développer et proposer

sur la base des lois minières déjà en vigueur dans les pays, un code minier communautaire adapté aux principes de la vision minière de l'Union africaine », précisent les initiateurs de ce texte.

Ce projet intégrateur porte non seulement sur le renforcement

des capacités institutionnelles de la Commission de la Cémac, mais aussi sur le développement des politiques communautaires en matière des industries extractives, et sur la formation des services spécialisés afin de dynamiser la commission. Le Code minier communautaire de la Cémac est une harmonisation des lois minières des six pays membres. L'objectif est d'assurer une meilleure réglementation de l'exploitation des richesses du sous-sol et la gestion des ressources issues de cette exploitation en zone Cémac.

Ce texte a été élaboré par des experts de droit minier depuis 2015 lors de la Conférence internationale de l'Académie des industries extractives. Il répond à la vision minière de l'Union africaine, reposant sur les principes de la bonne gouvernance, la transparence, le développement local, le respect des exigences environnementales, etc.

Fiacre Kombo

INVESTISSEMENTS

Des hommes d'affaires chinois explorent les opportunités d'affaires au Congo

Une vingtaine d'hommes d'affaires chinois œuvrant notamment dans les secteurs de l'agriculture, des mines, des technologies, du tourisme et de la construction, ont séjourné pendant deux jours au Congo en vue de s'informer sur des opportunités d'investissement.

Conduits par le vice-président de la chambre de commerce internationale de Chine, Liu Han Xi, ces investisseurs ont échangé le 27 septembre à Brazzaville avec le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo.

Afin de les inciter à investir, le ministre de l'Agriculture leur a présenté le milieu naturel congolais qui regorge notamment des forêts vierges, des terres arables et le climat tropical humide, favorables au développement des activités agricoles. Ainsi, ces hommes d'affaires chinois ont été invités à investir dans les zones économiques spéciales en voie de création.

« Nous encourageons le secteur privé chinois à investir directement dans l'économie congolaise. Il suffit juste de se constituer en société congolaise pour remplir les conditions qu'il faut pour commencer à travailler dans



Des investisseurs chinois (Adiac)

n'importe quelle filière », a indiqué Henri Djombo. Ajoutant : « nous vous donnerons les conditions avantageuses sur le plan fiscal-douanier, ainsi que les garanties de sécurité financière, juridique et physique. Nous sommes en phase de promotion des initiatives privées donc, tout privé désireux d'investir au Congo jouira des meilleures conditions possibles ».

Notons que la mission de travail de la chambre de commerce internationale de Chine au Congo s'inscrit dans le cadre de la volonté des chefs d'Etat des deux pays de promouvoir la coopéra-

tion économique.

Depuis quelques temps le gouvernement congolais est engagé dans la diversification de son économie nationale, essentiellement basée sur le pétrole. Ainsi, dans le souci de promouvoir son secteur privé encore précaire, le pays a décidé de s'ouvrir aux investissements étrangers.

C'est dans cette optique et via l'Agence pour la promotion des investissements (Api) qu'un protocole d'accords a été récemment conclu entre les hommes d'affaires congolais et sud-africains, désireux d'exploiter le secteur minier congolais.

Lopelle Mboussa Gassia

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Christian Roger Okemba et Gilles Roussey actualisent l'axe France-Congo

Le maire de la ville de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a reçu en audience, le 26 septembre, Gilles Roussey, premier conseiller chargé d'affaires à l'ambassade de France au Congo. Au menu de cet entretien, les questions sur la coopération décentralisée, l'environnement, l'éducation scolaire et la circulation routière.

Les deux personnalités se sont par ailleurs remémoré la coopération décentralisée qui est un mode comprenant toutes les relations d'amitié, de jumelage ou de partenariat nouées entre les collectivités locales d'un pays et les collectivités, équivalentes ou non, d'autres pays. À ce sujet, ils ont échangé sur la coopération décentralisée entre la France et les Etats francophones en général et en particulier sur les accords de jumelage entre Brazzaville et Reims ainsi que le jumelage entre Brazzaville et Paris. « Sur la coopération décentralisée, ils ont abordé la question des financements notamment l'intervention de Paris pour l'assainissement de la ville de Brazzaville », a conclu le conseiller politique du maire de Brazzaville, Abira Galebay.

Pour rappel, l'accord de jumelage entre Reims et Brazzaville a été signé le 5 juillet 1961 entre Jean Taittinger, député-maire de Reims et Simon Bolombo, adjoint au maire, représentant le président Fulbert Youlou, maire de Brazzaville. Par contre Paris et Brazzaville sont liés par un pacte d'amitié et de coopération signé par la maire de Paris, Anne Hidalgo et son homologue, Hugues Ngouélondélé, il y a deux ans. Ce pacte d'amitié et de coopération visait à renforcer leur relation notamment dans le secteur de la santé, de la gestion environnementale et des déchets ménagers.

Sur le plan environnemental et écologique, les deux personnalités ont planché sur la question de l'érosion qui menace la Case De Gaule de Brazzaville.

Au cours de cette audience, le maire a également échangé avec son invité sur le phénomène de l'occupation illégale des trottoirs par les commerçants non enregistrés, qui envahissent progressivement le centre-ville de Brazzaville. « Les commerçants qui œuvrent dans le secteur informel ont occupé la devanture du lycée Saint-Exupéry de Brazzaville. Ces vendeurs empêchent le stationnement, aux heures appropriées, des voitures de parents qui viennent retirer leurs enfants à l'école. Il a sollicité aussi la faveur du maire pour délocaliser l'arrêt de bus situé à côté de l'Institut français du Congo », a ajouté Abira Galebay.

Fortuné Ibara

AVEC CFAO, LE PRIX N'EST PLUS UN OBSTACLE!

PRIX SPECIAL

à partir de
21 900 000
Frs CFA TTC*



New HILUX

Offre valable

du
01 SEPTEMBRE
au
30 OCTOBRE
2017

Dans la limite des stocks disponibles

CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bid Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email.: cfaomotorscongo@cfao.com



TOYOTA

CRISE DU POOL

Euloge Landry Kolelas multiplie des contacts pour la réinsertion de 1000 Ninjas

Le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas, a échangé le 26 septembre avec l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Todd Haskell, et le chef de la mission du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Gad Niyomugabo.

Premier à échanger avec le ministre haut-commissaire, le nouveau diplomate américain en poste à Brazzaville a rassuré son interlocuteur de la volonté de son pays d'œuvrer en faveur du retour de la paix dans le département du Pool. En effet, Todd Haskell dont le pays a déboursé récemment environ 250 millions FCFA affectés au Programme alimentaire mondial (PAM) pour assurer une assistance alimentaire d'urgence au profit des populations du Pool ayant trouvé refuge dans la Bouenza, a indiqué que des discussions très importantes étaient en cours entre les deux pays.

« Nous avons discuté des préoccupations du haut-commissaire

sur la réinsertion des ex-combattants et de l'importance de rétablir la paix dans le département du Pool. Quand j'étais parti dans la Bouenza, j'ai vu des gens qui souffrent de ce conflit et je crois que c'est très important de tout mettre en œuvre pour le résoudre. Nous sommes d'accord sur ce point », a déclaré Todd Haskell à la presse. Euloge Landry Kolelas s'est ensuite entretenu avec le chef de la mission du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Congo, Gad Niyomugabo. Au cœur des échanges : la réinsertion de 1000 combattants Ninjas Nsiloulou du pasteur « Ntumi » en voie de reddition. « En ce



Euloge Landry Kolelas s'entretenant avec Todd Haskell (Adiac)

qui concerne le CICR, ce sont des préoccupations que nous allons examiner avec l'équipe des techniciens que M. le mi-

nistre a mis à notre disposition et nous allons définir les possibilités de notre action tout en sachant que nous sommes une

institution humanitaire neutre et impartiale », a précisé Gad Niyomugabo.

Parfait Wilfried Douniama

FORMATION QUALIFIANTE DES JEUNES NON SCOLARISÉS

L'Unicef engagée à soutenir le gouvernement congolais

La représentante de l'Unicef au Congo, Micaela Marques de Souza a fait savoir, le 27 septembre à Brazzaville, au ministre de l'Enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, Antoine Nicéphore Thomas Fylla de Saint Eudes, que l'Unicef est disposée à apporter son appui multiforme au gouvernement congolais dans le cadre de la formation qualifiante des jeunes ayant abandonné les études.

La diplomate onusienne a fait cette déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre chargé de la formation qualifiante. « Nous avons beaucoup travaillé avec le ministère de la formation qualifiante notamment dans l'élaboration des statistiques des jeunes ayant quitté le banc de l'école (...). L'Unicef entend



Nicéphore Thomas Fylla de Saint Eudes et Micaela Marques de Souza (Adiac)

ainsi appuyer le ministère dans le cadre aussi bien de la formation des formateurs et des inspecteurs que dans

la formation qualifiante des jeunes non scolarisés », a-t-elle indiqué à la presse à sa sortie d'audience.

Par ailleurs, Micaela Marques de Souza a relevé que plusieurs enfants quittent le banc de l'école parfois très jeunes

pour des raisons diverses. Ainsi, a-t-elle poursuivi, l'Unicef et l'Unesco entendent les aider à ne pas être désœuvrés en les formant dans de divers métiers.

« Nous avons réitéré au ministre qu'il est nécessaire d'octroyer un métier à ces jeunes pour les aider à recouvrer leur dignité. Nous nous engageons en outre à mener des plaidoyers auprès des bailleurs de fonds pour soutenir le gouvernement congolais dans le cadre de la formation qualifiante des jeunes non scolarisés. L'objectif est de les aider à s'épanouir et à se développer socialement », a-t-elle conclu.

Roger Ngombé et Hugue-Lovie Mikanou (stagiaire)

NOTE D'INFORMATION

L'Association congolaise pour l'évaluation environnementale (ACEE) informe le public que la 9^e édition du séminaire international sur l'évaluation environnementale initialement prévue à Brazzaville du 23 au 27 octobre 2017, est reportée à la date du 04 au 08 décembre 2017.

Contacts : 06 641 44 89 ; 05 504 12 09 ; 06 668 38 23 ; 06 664 54 80.

COLLOQUE SUR LA LIBYE À PARIS

Ageli Abdulslam Breni : « Nous n'accepterons aucune autre médiation autre que celle de l'Union africaine »

L'implication de l'Union africaine (UA) dans le règlement de la crise libyenne a été au centre d'un colloque initié par l'Institut Robert Schuman pour l'Europe (IRSE), l'Institut Prospectives et sécurité en Europe (IPSE) et Stratégie Géopolitique Monde à Paris.

Les intervenants ont souligné «l'incontournabilité» de l'expertise de l'UA, considérée comme «partenaire indiscutable et indissociable» pour sortir la Libye du chaos dans lequel elle est plongée depuis l'assassinat du colonel Mouammar Kadhafi. Ils regrettent le silence de la communauté internationale et réclament un rôle accru du président du comité de haut niveau pour la Libye.

Quelques sommets des règlements des conflits ont partagé leurs expériences devant le président du Haut Conseil des tribus et des villes libyennes Ageli A. Breni qui prenait part à la rencontre.

Yamina Benguigui : «la parole du peuple libyen doit être entendue»

L'ancienne ministre de la Francophonie Yamina Benguigui, présidente de l'Institut Robert Schuman



pour l'Europe (IRSE), a rappelé la vision humaniste de Robert Schuman, qui n'a cessé de penser qu'il fallait gérer le présent en pensant à l'avenir et penser à l'avenir en construisant le présent, seul moyen

Yamina Benguigui (DR)

pour éviter le délitement de l'Europe. Yamina Benguigui a aussi rappelé l'idéal panafricain des pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), socle de l'Union, regrettant que la voie de l'organisation continentale soit ignorée dans la crise libyenne.

Reprenant les propos du président en exercice de l'UA, Alpha Condé en substance, elle a souligné que sans la participation de l'UA, toute négociation en Libye est condamnée à l'échec. La parole du peuple libyen doit être entendue.

Les deux tables rondes, l'une sur l'UA comme acteur incontournable dans la crise libyenne ; et l'autre sur le rôle de l'UA sur la question des migrants, ont permis aux intervenants d'apporter les éclaircissements sur le sujet suscitant la réaction de la salle.

Delphine O : «une solution durable passera par la construction d'un Etat de droit fort, en

cela l'UA a un rôle à jouer»

Après un rappel des dates importantes qui ont marqué la Libye d'après Kadhafi, la députée Delphine O a exposé les grandes lignes de la politique étrangère du président français Emmanuel Macron, notamment le retour au multilatéralisme «pour construire la paix dans la durée», soulignant que le mini-sommet de la Celle-Saint-Cloud avec la présence des deux hommes forts de la Libye, le Maréchal Khalifa Haftar et le Premier ministre Fayad Al Sarraj, était pour le chef de l'Etat, une reconnaissance qu'il n'y a pas de «solution libyenne sans dialogue».

Ni l'UA, ni le président du comité de haut niveau pour la Libye n'ont été conviés à la réunion de Paris. Pour Delphine O, une solution durable en Libye, passera par la construction d'un Etat de droit fort, «en cela l'UA a un rôle à jouer».

Ageli Abdulslam Breni: L'UA doit «porter» la médiation libyenne

Le président du Haut conseil des tribus et ville en Libye Ageli Abdulslam Breni a accusé l'Otan d'avoir détruit la Libye. Son pays attend des excuses de la part des pays impliqués, notamment la France dont la «Libye a toujours rêvé la qualité de la démocratie».

«Mais nous voulons construire un Etat de droit, sans revanche, une fois que cela sera fait, nous souhaitons demander des comptes aux pays responsables, connaître les raisons qui ont poussé les pays occidentaux à passer notre pays entre les mains des milices, qui répandent le terrorisme aujourd'hui en Europe», a-t-il déclaré. Pour lui, l'UA doit porter la médiation en associant la société civile, soulignant l'échec de l'Union européenne (UE). «Nous n'accepterons aucune autre médiation autre que celle de l'Union africaine», a-t-il répété.

La médiation de Denis Sassou N'Gusso voulue et saluée

Ageli Abdulslam Breni s'est félicité de l'implication du président congolais Denis Sassou N'Gusso dans le règlement pacifique de la crise libyenne, et de la réunion du comité de haut niveau pour la Libye et des échanges avec la plupart des belligérants à Brazzaville. Il n'a pas caché son impatience d'«arriver à la grande réunion de l'UA en décembre à Addis-Abeba en Ethiopie qui réunira toutes les parties».

En artisan de la paix en Libye, Denis Sassou N'Gusso a échangé, en marge de la 72^e Assemblée générale de l'Onu à New York, avec Emmanuel Macron, désormais convaincu de l'importance du rôle de l'UA dans le règlement pacifique de la crise li-

byenne. A Brazzaville, le président congolais avait exhorté les Libyens à dépasser les clivages pour donner la priorité à la Libye.

Les erreurs de l'Onu dans l'accord politique de Skhirak

La journaliste Hélène Bravin, auteur de «Kadhafi, vie et mort d'un dictateur» a souligné les erreurs de l'Onu en Libye, en nommant deux ministres, et dans l'accord politique de Skhirak géré par le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler. Toutefois, elle s'interroge quant à la capacité de l'UA à amener les acteurs de l'accord à une table de négociation, et souligne la problématique des milices qui, selon elle «doivent en partie être amendées».

Lansana Kouyaté : «l'UA a une place essentielle et l'Onu une place d'observateur»

Pour l'ancien Premier ministre guinéen Lansana Kouyaté, l'idée de la manière dont l'UA peut dénouer la crise libyenne, et africaine en général, est suggérée dans son acte constitutif, notamment par le Conseil de paix et de sécurité. Elle a donc tous les droits d'intervenir dans une crise africaine. Son «rôle est incontournable si les Africains ne se laissent pas contraindre, si l'Afrique n'assiste pas en spectateur», a-t-il rappelé.

Par les faits passés, Lansana Kouyaté montre que la solidarité africaine permet d'espérer sur le cas libyen. Il fait allusion au sommet de Ouagadougou en juin 1998, à l'issue duquel les Etats africains ont rompu l'embargo sur la Libye, poussant l'Onu à abroger la réso-

lution 723. «Quand l'Afrique le veut, elle le peut. Son rôle dépend d'elle. L'Afrique a la place qu'elle se définit. Elle n'a pas besoin de toquer. Elle est incontournable. Cela dépend d'elle», a-t-il ajouté. Il regrette la position de l'Onu en Libye, à la fois «juge et partie, ce qui donne à l'UA une place essentielle et à l'Onu une place d'observateur».

L'expérience algérienne dans la marche vers la réconciliation et la paix

Grand témoin de la crise algérienne et de la réconciliation qui s'en est suivie, l'ancien ministre algérien de la Communication et de la culture Mohammed Abbou a partagé son expérience, par la restitution du vécu pour «une marche vers le chemin de la paix en Libye». Il a souligné l'important rôle joué par la Charte nationale pour la paix et la réconciliation dans la sortie de crise; la charte de la concorde civile et la réception de ceux qui avaient déposé les armes; la loi de la clémence qui a conduit à la réduction des peines.

Pour lui «le terrorisme est un empêchement à la paix» et plombe l'économie, isole la Libye. Il décrie le silence assourdissant de la communauté internationale, le projet radical de l'opposition, «venu de l'extérieur».

Les migrations, «un jeu perdant» pour tous

La sénatrice Michèle André qui intervenait sur le volet migration, a décrit le désintéressement et la misère des migrants et des populations sur les terrains de guerre en général et la fuite des femmes,

victimes du fait guerrier avec leurs enfants, démunies, victimes de violences, de prostitution pour survivre. Elle invite à se préoccuper de ce qui se passe dans la bande du Sahel.

Le président du Forim, Thierno Camara a souligné la place et le rôle des migrations dans la gouvernance actuelle et le «jeu perdant pour les migrants, les pays d'origine, les pays d'accueil et les pays de transit». Il invite à repenser la gestion des flux migratoires et s'oppose à la nouvelle affectation d'une partie de l'aide publique au développement (APD) à la lutte contre l'immigration. Sur les 3,5% de migrants enrégistrés sur la planète, seulement 20% se situent dans les pays développés. Il appelle à «sortir de l'instrumentalisation politique des faits migratoires». Il s'offusque que tout soit mobile de nos jours (les transactions financières, les biens...) sauf l'humain» et appelle les institutions africaines à jouer leur rôle.

La question de l'éthique de la paix

Le président de la Conférence mondiale des religions pour la paix, Ghaled Bencheikh a dessiné un environnement propice pour implémenter la culture de la paix, rappelant que l'Homme est un loup pour l'homme. Comment mettre en place une éthique de la paix ? Pour lui, ce qui s'est passé en Libye n'est pas étranger à la politique. Ceci passe par l'éducation, le respect de l'idéal démocratique, tout en rappelant que «le Tocqueville de l'Amérique n'est pas le Tocqueville de la Libye».

Noël Ndong

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

SINO-CONGOLAISE DESIGN & ETUDES DES TRAVAUX PETROLIERS

Sigle : S-C D & E T P SAU

Société Anonyme Unipersonnelle

Capital social: 10.000.000 Francs CFA

Siège social : avenue Emmanuel Dadet, numéro 167, Centre-Ville, Pointe-Noire

RCCM : CG/PNR/17B351

FORME : Société Anonyme Unipersonnelle

OBJET : (i) Etudes de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux, (ii) physique, géographique et terrestre ; (iii) analyse et étude des ressources géographiques, (iv) planification et design des travaux de surface ; (v) études de faisabilité du projet ; (vi) service de consultation de travaux, (vi) design du projet d'utilisation du gaz associé et du projet HSE ; (vii) exploitation du logiciel, (viii) d'une manière générale, toute opération économique, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un des objets ou activités de la société et pouvant en faciliter le développement ou la réalisation.

DENOMINATION : SINO-CONGOLAISE DESIGN & ETUDES DES TRAVAUX PETROLIERS

SIÈGE SOCIAL : avenue Emmanuel Dadet, numéro 167, Centre-Ville, Pointe-Noire

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation

ADMINISTRATION : La Société est représentée à l'égard des tiers par un Administrateur Général, Monsieur Zheng Yongjin. Ce, pour une durée initiale de 2 années.

RCCM : CG/PNR/ 17B351

Le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué le 28 août 2017 sous le numéro 17 DA 1045.

Pour avis,
Le Cabinet Gomes

MUSIQUE

L'orchestre super Nkolo Mboka applaudi à Talangai et Mougali

Les deux concerts donnés par l'orchestre Super Nkolo Mboka de Djoson Philosophe The Winner, le samedi 23 septembre au village des festivaliers à la Kermesse A.A Neto de Talangai et le dimanche 24 à la kermesse de l'indépendance à Mougali s'inscrivent dans le cadre d'une série de productions promotionnelles de son album « Multi color »

C'est à 22h15 que le groupe Super Nkolo Mboka a débuté le concert promotionnel de l'album « Multi color ». Boloko, Gypson Ossebi et autres musiciens talentueux de ce groupe ont interprété la chanson Ikia, Jonas Ominga, Chérie Maria (interprétée par Boloko) peu avant la montée sur scène du patron du groupe Djoson philosophe. Sa sortie était marquée par le cri « Maboko na ndusu ». Le public a beaucoup apprécié, une manière pour ces mélomanes de faire savoir à l'artiste qu'ils suivent son actualité.

A Talangai dans le sixième arrondissement comme à Mougali dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, Djoson philosophe The Winner a animé le public venu nombreux l'assister par l'animation « Maboko na Nduus ». Avant de chanter des morceaux suivants : Générique show, Ikia, Autrui, Pêcheur Mundele, Pila Diambu, Ba Loves, Eniala, PAO, Reviens amour, Tosa, Opaio, Rumba na piste, Envoûtement, La Samba du Brésil.

En effet, pour Djoson philosophe The Winner, le concert de Talangai, pouvait s'expliquer aussi par son retour à la

source. « J'ai commencé à la base qui est à Talangai, là où j'ai commencé la musique. Une occasion pour moi de retrouver mes fans. Parce que depuis un bon bout de temps, je ne me produis plus qu'au bar-restaurant Massala dans la rue Haoussas à Poto-Poto. Mes fans de Talangai n'ont plus la chance de venir m'assister régulièrement à Poto-Poto. Le concert de Talangai était la bienvenue pour me rapprocher de mon public. A Talangai, nous avons joué des anciennes chansons à succès comme Opaio, Eniala, Endzomba, ces chansons anthologiques qui ont marqué le début de mon groupe. »

A Mougali, par contre, c'était un autre public qui attendait les nouveautés de l'album « Multi color » à l'instar de : Rumba na piste, Envoûtement... En réalité, que ce soit à Talangai ou à Mougali, pour Djoson philosophe, ces deux prestations étaient l'occasion pour lui de promouvoir en live l'album « Multi color ».

Quant à la suite du programme, cette semaine Djoson philosophe et son groupe reprennent le restaurant bar



Djoson philosophe et ses artistes sur la scène de la Kermesse de l'indépendance à Mougali (Adiac)

Massala dans la rue Haoussas n°25 Poto-Poto dans le troisième arrondissement de Brazzaville. C'est de là qu'ils vont préparer les quartiers sud de Brazzaville, notamment : Bacongo et Makélékélé respectivement dans les deuxième et troisième arrondissements de Brazzaville. Toutefois un calendrier de leurs prestations scéniques sera publié chaque semaine,

sans oublier le rendez-vous sabbatique au restaurant bar Massala.

Notons que, parmi les titres de l'album « Multi-color » lancé il y a quelque temps, seuls deux titres sont disponibles déjà en version vidéo. Ces deux clips précurseurs sont en train d'occuper petit à petit la scène musicale mondiale. Par ailleurs, l'orchestre Super Nkolo Mboka est en train de

préparer les sept autres clips restants et un clip générique international HOLA-Ola dont le patron de ce groupe avait amorcé le tournage en Amérique latine. Le complément du décor africain sera fait à Pointe-Noire- Brazzaville. Raison pour laquelle Djoson philosophe sollicite l'apport de tous pour un vrai succès multi color.

Bruno Okokana

FESTIVAL TUSÉO 2017

Seize spectacles au rendez-vous international du rire à l'IFC

Des artistes comédiens et humoristes des différents pays se donnent rendez-vous à la 10^{ème} édition du festival tuséo qui se tiendra du 25 au 28 octobre prochain à l'institut français du Congo de Brazzaville.

Durant quatre jours, le public brazzavillois vivra au rythme des spectacles, rencontres, expositions, ateliers, conférences, formation qui seront animés par des humoristes et comédiens venus de la Belgique, France, de la RDC,

du Tchad, de la Centrafrique, du Benin, Mali, Congo et bien d'autres. Une excursion avec l'association « Visitez le Congo » de la diaspora de France est aussi prévue.

Le Festival tuséo est un rendez-vous international du rire qui se déroule chaque année à Brazzaville. Ce festival donne l'opportunité aux artistes de faire valoir leurs talents. Celui-ci œuvre pour la promotion de la création contemporaine des hu-



moristes d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Son but est de conduire les humoristes à l'excellence.

Initié par l'Union des femmes ar-

tistes du Congo(Ufac) de Pointe-Noire que dirige Lauriathe Bikouta, le festival tuséo a été créé depuis 2004. Il est devenu l'un des plus grands rendez-vous internationaux du rire, un rendez-vous unique pour un public unique.

Le festival tuséo a entre autres objectifs de faire découvrir les cultures humoristiques de l'Afrique ; créer un espace culturel permettant aux Humoristes les plus connus de se produire et

de représenter leur pays au grand rendez-vous panafricain et international du rire ; renforcer les capacités et aptitudes professionnelles des acteurs impliqués dans l'organisation du festival, créer des opportunités de lancement des jeunes artistes talentueux ; faire du festival un vecteur de promotion du tourisme au Congo et de ses retombées économiques ; permettre la rencontre des peuples et des cultures pour consolider la culture de la paix.

Rosalie Bindika

La Russie entame des essais cliniques du vaccin contre le virus Ébola

L'épidémie d'Ébola est une maladie grave, souvent mortelle chez l'homme. Le virus se transmet à l'homme à partir des animaux sauvages et se propage ensuite dans les populations par transmission interhumaine. L'épidémie d'Ébola en Afrique occidentale a abordé essentiellement trois pays : la Guinée, le Sierra Leone et le Liberia. Selon l'OMS, Ébola a touché 28.600 personnes, dont plus de 11.300 en sont mortes.

Le 9 août a.c. la Russie a commencé les essais cliniques post-inscription du vaccin contre le virus Ébola GamEvac-Combi en Guinée.

Les chercheurs russes ont fait partie des premiers à répondre à l'appel du gouvernement guinéen pour aider à lutter contre l'épidémie d'Ébola. En réponse à la requête officielle du gouvernement guinéen d'aide russe dans la lutte contre Ébola, en août 2014 un avion spécial du Ministère russe des Situations d'Urgence a envoyé en Guinée un groupe de spécialistes et deux modules de laboratoire du complexe



mobile des brigades antiépidémiques spécialisées.

La compagnie RousAl a pris en charge l'accueil et le déploiement de l'hôpital infectieux de campagne de 200 places offert par la Russie, a organisé et financé la for-

mation de cadres médicaux militaires compétents pour son fonctionnement.

Le 14 janvier 2016 a été annoncée la mise au point du vaccin russe GamEvac-Cmbi, un vaccin vectoriel combiné contre la maladie à virus Ébola élaboré par les scienti-

fiques du Centre fédéral de recherche en épidémiologie et en microbiologie Gamaleya.

Le 15 février 2016, le vaccin russe a été présenté à l'OMS à Genève. Il se distingue par la longue immunité qu'il donne à l'individu vacciné sans sérieux effets secondaires. En juillet 2017, des équipements et des vaccins ont été livrés de Russie en Guinée. L'institut Gamaleya a préparé et envoyé plus de 1 000 doses de vaccins pour commencer la vaccination. Le travail préparatoire a été mené pour mobiliser des volontaires guinéens. A ces fins, le Ministre guinéen de la Santé a signé un décret sur la création du Comité national pour la vaccination regroupant des chercheurs et des spécialistes russes et guinéens chargés de l'organisation et du déroulement des recherches sur place avec la participation de volontaires.

La vaccination de 2 000 volontaires guinéens et les essais cliniques post-inscription du vaccin russe contre le virus Ébola GamEvac-Combi dureront en Guinée jusqu'à fin 2018.



Double ton temps de connexion avec MTN **MaxiNet**

Pour activer tape : *125*2*5#

Plus de flexibilité

L'unique réseau 4G

Le plus grand réseau internet





DJ RESIDENT & HAPPY HOUR



DJ RÉSIDENT PATCHY GÉNÉRIQUE
TOUS LES SAMEDIS, DE 18H À 23H

HAPPY HOUR
VOTRE 2^E CONSOMMATION OFFERTE*, DE 18H À 20H

ESSENGO BAR



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



*hors cafés, thés et bouteilles d'alcool

HARRIS COMMUNICATIONS CONGO SARL

Société À Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital : 1.000.000 Francs CFA
Siège social : 361 avenue Bitelika Ndombi, Route de l'aéroport, Pointe-Noire
RCCM : CG/PNR/11 B 2346

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2017, enregistré le 22 août 2017 à la recette de l'enregistrement, des domaines et du timbre de Pointe-Noire centre, sous le numéro 6209, folio 152/09, l'associé unique a notamment décidé de :

1. Constaté la démission de Monsieur Charles Greene, co-gérant ;
2. De remplacer le co-gérant démissionnaire par Madame Oluwaseyi Gbobaniyi, Gérante ;
3. D'examiner et d'approuver les comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 ;
4. D'affecter les résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2016 ;
5. De modifier l'article 15 de ses statuts ;
6. De céder les parts sociales de l'Associé Unique à la société Speedcast Group Holdings Pty Limited ;
7. De changer de dénomination sociale, pour SpeedCast Congo SARL

Dépôt desdits actes a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

**Pour avis,
La gérante**

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

VAN VLIET CONGO
Sigle : V.V. CONGO
Société Anonyme Unipersonnelle
Capital social : 10.000.000 Francs CFA
Siège social : Rue Tchibanga, quartier Mpita, Centre-Ville, Pointe-Noire
RCCM : CG/PNR/17B337

FORME : Société Anonyme Unipersonnelle

OBJET : (i) Vente de matériels, de camions, de pièces détachées, (ii) service après-vente ; (iii) leasing, (iv) travaux de réparation et de maintenance ; (v) concessionnaire des équipements MAN et/ou autres marques.

DENOMINATION : VAN VLIET CONGO

SIEGE SOCIAL : Rue Tchibanga, quartier Mpita, Centre-Ville, Pointe-Noire

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation

ADMINISTRATION : La Société est représentée à l'égard des tiers par un Administrateur Général, Monsieur Emmanuel Michel R. MEERSCHMAN. Ce, pour une durée initiale de 2 années.

RCCM : CG/PNR/17B337

Le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué le 10 août 2017 sous le numéro 17 DA 990.

**Pour avis,
Le Cabinet Gomes**

**NOUS FAISONS LOUER VERS
EX LA TÉLÉ DEUX VILLAS :**

*Une villa meublée de trois chambres avec toilette chacune, un salon, une salle à manger, une cuisine et une toilette visiteur.

*Une villa non meublée de deux chambres avec une toilette chacune, un salon, une cuisine et une toilette visiteur.

Bon prix.

Contacts : 06 656 80 00 / 06 643 43 42

NÉCROLOGIE

Christian-Martial Poos et la famille Poos ont l'immense peine d'informer parents et amis du décès de la veuve Poos née Mondzé Hélène, survenu le mercredi 27 septembre à Brazzaville. Une chapelle ardente est dressée au 131 rue Massoukou, Mougali Brazzaville. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement

NÉCROLOGIE

Programme relatif aux obsèques de Philippe SONIBAHA "ALASSA" A Mbé ELEMBA, agent municipal de Brazzaville, chanteur et danseur émérite de la danse EKONGO

DATE : Jeudi 28 Septembre 2017

9h : Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10 : Passage à la perception municipale

11h : Recueillement au domicile familial sis

65 Avenue de la Révolution quartier Lycée

Thomas SANKARA non loin de l'agence BCI

14h30 : Départ pour le cimetière privé Bouka V.I.P

16h : Retour au domicile familial.

17h00 : fin de cérémonie



Antoine Massamba, agent des Dépêches de Brazzaville, Jacques Miakoutama, Casimir Louzolo, Julienne Fouissa Nsoni et Madame Adèle informent parents, amis et connaissances du décès survenu le vendredi 15 septembre de leur épouse et belle-soeur Irène Solange Nsalala. La veillée mortuaire est à Sadelmie-Moukondo. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



La mutuelle ZAÏKO informe parents, amis et connaissances du décès de leur soeur et membre Doriane Mbongo Loubambou, survenu le 17 septembre 2017.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi 28 septembre 2017 :

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU-B ;

-10h00 : recueillement au domicile à la cité des 17 à Moukondo ;

-12h00 : absout sur place ;

-14h00 : départ pour le cimetière privé Ekouya ;

-17h00 : fin de la cérémonie.



Alexandre Mpemba, agent des Dépêches de Brazzaville, Sadi Daniel, Pierrette Ngoma, Adolphine Ngoma et Oumba dia Nzita ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès survenu le 20 septembre 2017 à Brazzaville au CHU-B, de leur frère et fils Norbet Batina (Wallace). La veillée mortuaire se tient au N°67 de la rue Louya à Kingouari-Makélékélé.

SECTEUR MINIER

La Licoco présente le rapport d'évaluation des risques de corruption

La Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) a présenté, le 26 septembre, en la salle De Decker du Centre d'étude pour l'action sociale à Gombe à Kinshasa, son rapport d'évaluation des risques de corruption dans l'attribution des droits miniers en RDC.

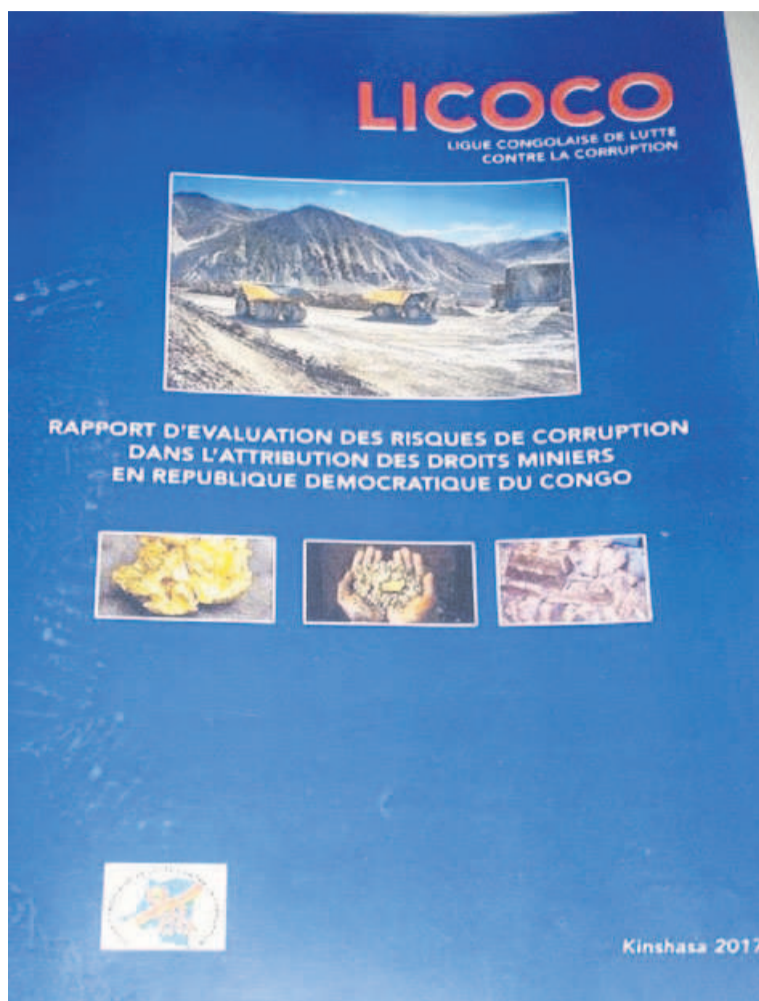
Prenant la parole en présence des délégués du Cadastre minier (Cami) de la Direction pour la protection de l'environnement minier, de la Direction de géologie, de la Direction des mines et d'autres services de l'État ainsi que de certaines organisations de la société civile, Ernest Mpararo, secrétaire exécutif de la Licoco, a mis l'accent sur des vulnérabilités qui conduisent à des risques de corruption dans le secteur et cette étude a été menée dans le cadre d'œuvrer pour pousser l'État à les réduire. Expert en gouvernance minière et consultant junior au projet, Joseph Chihunda Hengelela, qui a mené cette étude avec Raymon Kabongo, a dans la présentation du rapport signifié les deux objectifs spécifiques de cette étude. Il s'agit notamment d'identifier les vulnérabilités systémiques, réglementaires et institutionnelles menant à la corruption dans l'octroi des droits miniers et les contrats y relatifs, et ensuite d'évaluer les risques spécifiques de corruption créés par ces vulnérabilités.

Le rapport, a-t-il dit, est le fruit d'une recherche basée essentiellement sur une matrice dénommée Macra (Mining Awards corruption Risk Assessment ou Évaluation des risques dans l'octroi des permis dans le secteur minier). Joseph Chihunda a précisé que la première partie du rapport consacrée à la cartographie du processus d'octroi des

droits miniers dans le contexte de la RDC traite de l'importance du secteur minier dans l'économie de la RDC, de la gouvernance du secteur et des acteurs impliqués et du processus d'octroi des droits miniers selon le Code minier et ses mesures d'application sur la base des principes de transparence d'objectivité, d'efficacité et rapidité, de priorité d'instruction, de participation à l'appel d'offre et de partenariat entre les entreprises publiques minières et les sociétés privées.

La deuxième partie du rapport concerne l'identification des neuf vulnérabilités conduisant à des risques majeurs multiples de corruption. Il s'agit de la mauvaise situation salariale du personnel du Cami et de l'Administration des mines, de la prise en charge par les requérants des frais liés au traitement de leurs dossiers de demande des droits miniers, du suivi inadéquat de titulaires des droits miniers, de l'interférence politique dans le processus d'octroi et de cession des droits miniers, du traitement biaisé ou délibérément faussé de dossiers de demandes des droits miniers. Il y a également la sous-évaluation de la valeur réelle des actifs miniers dans le cadre des partenariats entre les entreprises publiques minières et les firmes internationales, le manque de transparence sur les conditions de négociations des contrats miniers, le contexte de la rédaction du Code minier qui avait occasionné la protection des intérêts privés au détriment de l'État congolais et enfin le fait que certaines décisions d'octroi des droits miniers ne reposent pas sur des données claires et précises.

Dans la troisième partie de la recherche qui a trait à la communi-



Rapport des risques de corruption dans les mines

cation des résultats, Joseph Chihunda note que le rapport fait le constat selon lequel les vulnérabilités identifiées et les risques majeurs auxquels elles conduisent doivent être absolument abordés dans une approche systémique. Ces vulnérabilités et risques ne se situent pas seulement au niveau du processus d'octroi, de renouvellement, du contrôle de l'exécution des activités minières, mais aussi au niveau de la déchéance des droits miniers. « *L'immixtion politique est l'une des vulnérabilités qui a des répercussions aussi bien sur la première étape que sur toutes les autres étapes qui constituent la chaîne de valeur du secteur*

minier. Cette vulnérabilité est donc à la base des risques multiples », a-t-il souligné.

Il y a aussi les conditions générales de travail du personnel du Cami et de l'Administration des mines, la gouvernance des entreprises publiques du secteur minier en déficit de gestion transparente répondant aux principes de redevabilité, de responsabilisation et d'équité. Au chapitre des recommandations, l'on relève, entre autres, l'amélioration des conditions de travail au Cami et à l'Administration des mines ; mettre fin dans la mesure du possible aux immixtions des autorités politiques dans l'octroi, le

renouvellement et la déchéance des droits miniers ; la transparence dans le processus de négociation des contrats miniers, des signatures de conventions minières, des cessions aux sociétés privées des parts dans les entreprises publiques du secteur minier et la véracité des études d'impact environnemental.

Lors des échanges, les délégués des structures de l'État du domaine minier ont touché certains points contenus dans le rapport qu'ils ont estimé non correct et que les chercheurs doivent amender. Et pourtant, ils avaient reçu des exemplaires du draft du rapport après un atelier de validation dudit document, mais sans apporter des correctifs, a tenu à leur faire part le secrétaire exécutif Ernest Mpararo de la Licoco. Celui-ci a cependant souligné que le rapport n'a pas été fait pour incriminer ou porter des accusations sur des personnes, mais plutôt pour amener l'État, ensemble avec les organisations de la société civile, à améliorer la qualité de ses services dans le secteur minier. Après la première phase de ce projet qui s'est articulé sur les études (2016-2017), la deuxième phase à venir (2018-2020) sera axée sur le travail concret sur le terrain, des plaidoyers auprès de l'autorité compétente. L'on retient que la Licoco est l'une des vingt sections nationales de Transparency International qui participent au Programme d'exploitation minière pour le développement durable (M4SD). Ce projet a bénéficié du financement de la Fondation BHP Billiton. D'une manière générale, le programme M4SD est financé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce d'Australie.

Martin Engimo

TOURISME

Le Baobab de Stanley déserté

C'est un coup dur pour Boma, une ville portuaire du Kongo central qui abrite le site touristique qui renferme une partie importante de l'histoire de la province, voire de la RDC. Les visites y ont baissé considérablement, passant d'une dizaine de visiteurs par jour à seulement un ou deux. Dès lors, l'Office national du tourisme qui gère le site est décidé à la vitesse supérieure en initiant sans délai une grande campagne de sensibilisation pour réfléchir sur les voies et moyens de revaloriser le tourisme.

Depuis quelques semaines, l'on observe une baisse inquiétante des visites au Baobab le plus célèbre du pays pour son importance historique. C'est un site mythique qui raconte les premiers pas de l'explorateur Stanley au Congo. Il est difficile de comprendre l'histoire de la RDC sans passer véritablement par la province du Kongo central et plus précisément par la ville de Boma. En effet, plusieurs agences locales de tourisme proposent à leurs clients de suivre les pas de Stanley. Après avoir enregistré les 10 à 20 visiteurs par jour,

le Baobab de Stanley n'en accueille plus qu'un seul ou deux. À ce rythme, le site ne devrait plus atteindre son niveau du premier trimestre 2017 où il accueillait 314 visiteurs. Au cours de la période correspondante de 2016, quelques 312 visiteurs ont fait le déplacement du site touristique, marquant ainsi une certaine hausse du nombre des visiteurs. À l'époque, l'on justifiait le regain de visites par la reprise progressive des activités au port international de la Société commerciale des transports et ports à Boma. Aussi la fréquence des visites est-elle étroitement liée aux activités portuaires. Justement, ces dernières semaines, l'Office national du tourisme a noté une baisse de l'engouement des navires à l'importation. Par conséquent, il y a également une nette carence des visiteurs. Pour y faire face, la décision des gestionnaires du site touristique, en partenariat avec quelques associations qui appuient totalement l'initiative, de lancer une campagne de sensibilisation. L'idée est d'arrêter les stratégies nécessaires pour revaloriser le tourisme dans cette partie du pays. Pour rappel, il s'agit d'un site qui affiche plus de 700 ans d'âge.

Laurent Essolomwa

SUD-KIVU

L'ONU préoccupée par l'usage de balles réelles contre des manifestants

L'ONU est «gravement» préoccupée par l'utilisation de la force létale par les forces de sécurité de la République démocratique du Congo lors de la répression lundi d'une manifestation ayant fait un mort et plusieurs blessés dans l'est du pays, selon un communiqué parvenu mardi à l'AFP.

Le chef de la mission de l'ONU en RDC (Monusco), M. Maman Sidikou, s'est dit «gravement préoccupé que l'utilisation de la force létale par les forces de défense et de sécurité congolaises, en réponse à des manifestations à Bukavu (province du Sud-Kivu), ait entraîné des pertes civiles dont des enfants», selon le communiqué. Le chef de la police du Sud-Kivu, le général Louis-Second Karawa, a rendu

public mardi le bilan officiel de la manifestation de la veille : «Un mort (un écolier de 14 ans) et 53 blessés dont 9 policiers, un commissariat de police et le bureau du quartier Panzi ont été brûlés».

De son côté, M. Sidikou fait état d'une fillette de 8 ans atteinte par une balle perdue qui lui a été fatale ajoutant que «selon des rapports crédibles reçus par la Monusco, des pertes supplémentaires sont à déplorer». «Les forces de défense et de sécurité ont l'obligation d'utiliser la force uniquement en dernier recours (...) conformément aux normes internationales», insiste M. Sidikou. «La violence présumée perpétrée par les manifestants ne devrait jamais être une excuse

pour l'utilisation de la force létale».

Lundi matin, les habitants du quartier pauvre de Panzi de Bukavu ont barricadé les routes et brûlé des pneus près de la paroisse catholique de Chahi et de l'hôpital général pour dénoncer l'insécurité chronique. Depuis une semaine, les habitants ont déploré des cas de vols à main armée par des inconnus provoquant leur colère face à «l'inaction des autorités». L'usage de balles réelles pour réprimer les manifestations est courant en RDC. Fin 2016, au moins 40 personnes avaient été tuées par les forces de sécurité au cours des rassemblements dans plusieurs villes du pays contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila.

AFP

VIOLENCES POLITIQUES

Des eurodéputés à la rescousse des activistes congolais

La démarche vise à faire diminuer la répression à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme dans le pays.

Les activistes des droits de l'homme et autres des mouvements citoyens seront désormais parrainés par des députés européens qui ont fait le choix de les accompagner dans leur lutte inlassable pour l'instauration d'un État de droit en RDC. Ils sont au nombre de vingt les eurodéputés qui ont accepté de parrainer une vingtaine des défenseurs des droits de l'homme en danger en RDC. C'est par le biais d'une Conférence de presse tenue au Parlement européen le 27 septembre que les eurodéputés initiateurs de ce concept pour le moins original ont annoncé officiellement le démarrage de l'opération. Il s'agit ici d'assurer une meilleure protection des activistes des droits de l'homme dans leur combat pour les droits humains et la démocratie, à en croire le communiqué de la Fédération internationale des



Vingt députés européens vont parrainer des militants de la société civile congolaise

droits de l'homme (FIDH) annonçant la nouvelle. Tout serait parti du triste constat selon lequel les activistes de la société civile congolaise sont souvent en proie à des attaques et menaces récurrentes de la part des forces de l'ordre pendant les manifestations publiques. La plupart d'entre eux sont arrêtés, harcelés et emprisonnés arbitrairement. La

tendance s'est même accrue en cette période de tension sociale sur fond des violences politiques exacerbées par les incertitudes liées au maintien de Joseph Kabila au-delà de son mandat constitutionnel. En descendant dans les rues pour exiger le respect de des droits de la population à choisir librement ses dirigeants, ces activistes sont souvent mal vus et traités de subver-

sifs au regard des dérapages auxquels débouchent souvent leurs actions. L'objectif ainsi visé par cette initiative est de diminuer la répression à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme en cette période de crise politique que traverse le pays.

Un mécanisme a, par ailleurs, été mis en place pour matérialiser cette action qui pourrait avoir un effet dissuasif.

Alain Diasso

RAPPORT ANNUEL SUR LES DROITS DE L'HOMME EN RDC

Forces de sécurité et donneurs d'ordre pointés du doigt

Rendue publique le 26 septembre à Genève, cette déclaration onusienne accable les autorités de Kinshasa directement mises en cause pour les dernières vagues de répression meurtrières menées dans le pays.

Rapport accablant. C'est le moins qu'on puisse dire du rapport annuel sur la situation des droits de l'homme en RDC rendu public le 26 septembre à Genève.

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies n'a pas fait dans la dentelle pour stigmatiser la façon dont les droits de l'homme s'exercent en terre congolaise sur fond des violations intempestives par les forces de défense et de sécurité. Dans cette déclaration musclée, les autorités du pays sont directement mises en cause du fait de leur apathie et de leur nonchalance face aux répressions meurtrières qui se sont succédées ces dernières années en RDC. « Peu de choses ont été faites pour mener des enquêtes crédibles, impartiales et indépendantes sur les graves violations des droits de l'homme commises par les forces congolaises de défense et de sécurité dans le Kasai », fait remarquer le Conseil. Et de regretter, par ailleurs, que

Kinshasa ne se soit pas saisi des informations transmises au sujet des 87 fosses communes recensées dans le Kasai et que l'action des forces congolaises, avec un usage jugé « disproportionné » de la force, ait conduit à « l'une des pires crises humanitaires du monde » : 5 000 morts et 1,6 million de déplacés et réfugiés en un an, selon l'organe onusien.

D'où l'appel à l'ouverture d'une enquête judiciaire pour que les responsabilités soient clairement établies tant au niveau des groupes armés que de la police nationale et des Fardc impliqués dans des violations des droits de l'homme, y compris à tous les niveaux de la chaîne de commandement.

Dans le même ordre d'idées, le rapport onusien voit l'ombre des autorités de Kinshasa qui entretiendraient une instabilité politique avec comme corollaire l'émergence de plusieurs foyers de tension notamment dans l'ex-Kivu et au Tanganyika. Au plan politique, le Conseil dénonce le manque de volonté politique dans l'application sans faille de l'Accord de la Saint-Sylvestre censé conduire le pays vers l'organisation des élections présidentielle et législatives d'ici fin 2017. Ce qui a été mis en place à l'issue du

dialogue national de décembre dernier est « l'antithèse » de l'accord signé, avec une répression systématique des opposants politiques, des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes, fait remarquer le Conseil. En un mot, Kinshasa ne souhaite pas « réellement poursuivre un processus démocratique pacifique », conclut le rapport.

Régissant à ce tableau peu reluisant du pays tel que peint par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, la ministre congolaise des Droits humains a tout rejeté en bloc estimant que ceci est loin de refléter la réalité que vivent au quotidien les Congolais. Et pourtant, on respire malgré tout en RDC, a nuancé Marie-Ange Mushobekwa comme pour faire remarquer qu'il existe, encore et toujours en RDC, quelques espaces de liberté qui permettent aux gens de s'exprimer. « (...) On y exerce des activités économiques, des enfants vont à l'école, les ONG exercent leurs activités, et même près de 600 partis politiques et une soixantaine de chaînes de télévision fonctionnent en toute liberté », a-t-elle indiqué. Et d'ajouter que « l'accord du 31 décembre 2016 est en train d'être mis en œuvre ».

A.D.

URBANISME ET HABITAT

Tenue de l'atelier sur l'évaluation du projet de développement urbain

Le ministre de l'Urbanisme et Habitat, Joseph Koko Nyang'i, a lancé le 27 septembre les travaux de l'atelier sur l'évaluation du projet de développement urbain au cercle Roméo Golf.

Au cours de cet atelier, il sera question aux participants d'évaluer les leçons tirées et la durabilité des acquis enregistrés et définir les orientations stratégiques en vue de l'atteinte des ODP. Dans leur réflexion, les participants devront donc faire l'évaluation des stratégies mises en place par le ministère de l'Urbanisme et Habitat en collaboration avec la Banque mondiale pour un développement urbain équilibré en RDC. Joseph Kokonyangi a tracé le cadre dans lequel se situe cet atelier et les attentes de son ministère. Les principales réformes sur lesquelles les participants venus de différents coins du pays vont réfléchir au processus de la décentralisation avec comme référence principale les lois sur la Caisse nationale de péréquation, le statut du personnel d'État, des provinces et l'organisation des services publics.

Les contraintes et conditionnalités de mise en œuvre opérationnelles des réformes seront également examinées par les participants. D'autres communications porteront notamment sur les réalisations physiques, les aspects de

Chaque député aura sous sa coupe un activiste congolais à parrainer. Chacun d'eux aura un téléphone portable de sorte qu'il puisse solliciter son correspondant à tout instant qu'une situation malencontreuse se produit. « Nos portables doivent être accessibles aux activistes dont on est parrain ou marraine », explicite Marie Arena du groupe des socialistes et démocrates, marraine d'un militant en RDC.

Ainsi donc, les activistes menacés pourront compter sur la mobilisation de leurs parrains eurodéputés pour informer, alerter et mobiliser la communauté internationale sur leur sort et agir en leur faveur. Au nombre des mouvements citoyens et autres organisations des droits de l'homme congolais bénéficiaires de ce parrainage, l'on peut citer, entre autres, l'Acaj, la FIDH et Filimbi. L'attention qu'il va y avoir sur les activistes les plus en vue va probablement réduire le niveau de répression du régime en place, pense-t-on.

Alain Diasso

sauvegardes environnementales et sociales e ainsi que les mécanismes de gestions des plaintes : forces, faiblesses et perspectives; les indicateurs de performance et renforcement des capacités : forces, faiblesses et enjeux. En sus des travaux en plénière, il est prévu des travaux en commissions. Deux commissions sont constituées. L'une est chargée des réformes stratégiques. Elle s'attellera ainsi sur l'approfondissement des aspects soulevés lors des débats en plénière, notamment des propositions des plans d'actions et modalités de mise en œuvre, l'aide à la prise de décisions stratégiques par le gouvernement.

L'autre commission s'occupera de l'opérationnalisation du projet de développement urbain : bilan et perspectives. Cette commission se chargera donc de l'accélération des phases critiques de sélection des sous-projets éligibles au financement du projet de développement urbain, à l'accélération des étapes de réalisation des travaux, au respect des dispositions-clés contenues dans les contrats de ville et dans les conventions de maîtrise d'ouvrage délégué. Cet atelier appuyé par la Banque mondiale connaît la participation des experts du ministère de la Décentralisation et des Réformes institutionnelles.

Aline Nzuzi

DROITS HUMAINS

Maïck Lukadi plaide pour le vote urgent de la loi portant protection des défenseurs des citoyens

Le président de l'ONG Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (APVEC-ONGDH) a exhorté les députés et sénateurs à s'inspirer de l'exemple des leurs homologues burkinabés qui ont offert à leur pays, au mois de juin dernier, la loi n°039-2017/AN portant protection des défenseurs des droits humains au Burkina Faso.

Le président de l'ONG APVEC-ONGDH, Maïck Lukadi, a incité les autorités congolaises au vote urgent de la loi portant protection des défenseurs des droits de l'homme (DDH) en souffrance au Parlement. C'était à l'occasion de la Journée internationale de la paix fêtée chaque 21 septembre.

Dans cet appel, Maïck Lukadi attend des deux chambres du Parlement congolais d'offrir à la RDC, comme l'ont fait leurs homologues burkinabés au mois de juin 2017, un arsenal juridique pour protéger les DDH. « *J'en appelle aux députés et sénateurs congolais de se pencher sur cette matière avec célérité afin d'offrir au pays cette loi protégeant les DDH du Congo dont le travail est bénéfique à toute la nation voire à toute l'humanité* », a insisté cet activiste des droits de l'homme.

Il est, en effet, rappelé qu'un projet de loi a déjà été soumis au Parlement et le pays attend des députés et sénateurs leurs appréciations et leur décision afin de doter le pays d'une

loi garantissant le travail des DDH. Mais, après plusieurs sessions, rien n'est encore fait alors que certaines autres ONG et acteurs de la société civile ont soumis leurs contributions au Parlement pour faire avancer le travail qui devrait être fait.

Un travail bénéficiant à toute la nation

Le président de l'APVEC-ONGDH a, à cette occasion, rappelé que le travail des DDH bénéficie à toute la nation et à l'humanité tout entière, étant donné que ces activistes défendent n'importe quelle personne sans tenir compte de son appartenance politique, ethnique, tribale, nationale, religieuse, etc.

Sortant de son silence, malgré qu'il vit dans un climat d'insécurité dû aux menaces d'arrestation arbitraire voire de mort qui pèsent sur sa personne à cause de son activisme dans la défense des droits fondamentaux de la personne humaine, Maïck Lukadi, qui continue à vivre dans la clandestinité depuis 2015, après le rapport



Le président de l'APVEC-ONGDH, Maïck Lukadi, photo Adiac

des Nations unies sur les événements de 2014 et 2015 en RDC (l'Opération Likofi 1 et 2), n'a pas baissé les bras. Le président de l'APVEC-ONGDH a continué à lutter et à travailler pour le respect des droits de l'homme en RDC. C'est donc dans cette optique qu'il a travaillé notamment dans les événements du Kasai où l'on a déploré des violations massives des droits de

l'homme. « *Malgré les coups de fil anonymes et les menaces proférées, je n'hésite pas à m'impliquer dans la dénonciation des violations des droits humains, parce que c'est ma vocation, mon apostolat. Aussi suis-je convaincu que le travail que je fais, je ne le fais pas pour mon propre compte. Mais c'est mon apport pour l'avènement d'un état respectueux des droits de l'homme en RDC* », a-t-il précisé.

Dans ce travail, plusieurs des membres de son organisation ont été victimes des menaces et d'arrestations arbitraires. Il y a deux ans, en effet, Scott Kabeya Lubilanjani a été porté disparu alors que sa voiture avait été retrouvée accidentée sur le boulevard du 30 juin. Personne ne pouvait dire avec exactitude ce qui lui était advenu. Plus récemment encore, Dieudonné Kalubi Milongo a été enlevé et torturé, le 23 août, alors qu'il revenait d'une mission à Brazzaville.

Pour le président de l'APVEC-ONGDH, le souhait est que la RDC retrouve une paix durable, pour permettre à s'atteler à l'émergence de ce pays respectueux des droits de l'homme. « *Sans la paix, les droits de l'homme et le pays n'avanceront pas* », a-t-il soutenu. Parlant de son combat de tous les jours, la promotion et la protection de toute personne sans distinction de race, de nation ou de rang social, Maïck Lukadi, a rassuré de multiplier des actions de plaidoyer avec ses collègues DDH auprès des autorités congolaises afin d'obtenir cette loi portant protection des DDH qui rouille dans les mallettes, sacs et bureaux des députés et sénateurs.

Lucien Dianzenza

MOUVEMENT CITOYEN

La Lucha refuse le parrainage des eurodéputés

Ce mouvement citoyen se dit non concerné par l'annonce faite, le 26 septembre, à partir de Bruxelles qu'il trouve incompatible avec les principes d'indépendance, de liberté et de dignité qui font sa force et fondent la légitimité dont elle est très friande.

Dans une réaction du 27 septembre, la Lutte pour le chan-

gement (Lucha) a dit qu'elle n'est pas concernée par le

parrainage des eurodéputés annoncé la veille à partir de Bruxelles. À en croire cette réaction, la Lucha et ses militants ne seraient ni concernés, ni participants ni tout simplement intéressés par cette initiative, quelles que soient les bonnes intentions des eurodéputés. « *L'idée même que des citoyens congolais, militant de surcroît, se fassent parrainés nous semble malheureuse et inappropriée* », a souligné la Lucha.

Pour la Lucha, en effet, les principes d'indépendance, de liberté et de dignité qui font la force et fondent la légitimité de ce mouvement citoyen et ce dont elle est très friande ne peuvent en aucun cas s'accommoder du parrainage de qui que ce soit, pour quelque motif que ce soit.

Notant certes, que le monde ne pouvait pas rester indifférent face au chaos sécuritaire, humanitaire, politique et social dans lequel « *un régime criminel* » et « *une classe*



Les membres de la Lucha lors d'une manifestation sur le dossier passeport

politique irresponsable » ont plongé le Congo, ni face à la persécution dont font l'objet des Congolais qui osent dénoncer et se dresser contre cet état des choses, la Lucha dit ne pas risquer à franchir l'abîme, en acceptant se faire ou se laisser parrainer, serait-ce par des personnalités prestigieuses et respectables. Mais le mouvement apprécie, par ailleurs, à juste titre l'engagement des personnalités et institutions européennes et internationales sur la situation de la RDC.

Il est rappelé qu'il a été lancé, le 26 septembre, à partir de Bruxelles en Belgique une initiative de parrainage des défenseurs des droits de l'homme et militants congolais par un groupe de membres du Parlement européen. Dans un communiqué diffusé à cet effet, la Lucha figurait parmi les organisations dont les membres bénéficieraient de ce parrainage. En réaction, ce mouvement a refusé cette idée et s'est dit pas concerné ni intéressé.

L.D.



La LUCHA n'est pas concernée par le « parrainage » des eurodéputés

Communiqué n° LUCHA/2017033

La LUCHA a appris le lancement, mardi 26 septembre 2017 à Bruxelles, en Belgique, d'une initiative de « parrainage » de défenseurs des droits de l'homme et militants Congolais par un groupe de membres du Parlement européen. Dans un communiqué diffusé dans la presse, la LUCHA est citée parmi les organisations dont les membres bénéficieraient dudit « parrainage. »

Notre mouvement citoyen tient à faire la mise au point suivante, à l'attention de l'opinion publique Congolaise, européenne et internationale :

1. La LUCHA et ses militants ne sont ni concernés, ni participants, ni tout simplement intéressés par cette initiative. L'idée même que des citoyens Congolais, « militants » de surcroît, se fassent « parrainer » nous semble malheureuse et inappropriée, et ce, quelles que soient les bonnes intentions de ces Eurodéputés. Les principes d'indépendance, de liberté et de dignité qui font la force et fondent la légitimité de notre mouvement citoyen, et dont nous sommes si friands, ne peuvent en aucun cas s'accommoder du « parrainage » de qui que ce soit, pour quelque motif que ce soit.
2. Certes, le monde ne doit pas rester indifférent face au chaos sécuritaire, humanitaire, politique et social dans lequel un régime criminel et une classe politique irresponsable ont plongé le Congo, ni face à la persécution dont font l'objet les Congolais qui osent dénoncer et se dresser contre cet état des choses. A cet égard, la LUCHA apprécie à sa juste valeur l'engagement des institutions et des personnalités européennes et internationales sur la situation en RDC, spécialement sur la question des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Mais de là se faire ou se laisser « parrainer », serait-ce par des personnalités prestigieuses ou respectables, il y a un abîme que la LUCHA ne risque pas de franchir.

Fait à Kinshasa, le 27 septembre 2017.

Pour la LUCHA,
La cellule de communication.

ÉLECTRIFICATION

Le projet Katende après un mort et le vol du matériel

Six années se sont écoulées depuis la signature, en juillet 2011, d'un accord de financement entre la RDC et le gouvernement indien pour la construction d'un barrage hydroélectrique sur la rive droite de la rivière Lulua, à 64 km de la ville de Kananga (centre de la RDC).

À ce jour, aucune date précise n'est arrêtée pour le lancement officiel de l'ouvrage dont l'impact sera incalculable sur l'économie très fragile du Grand Kasai. Toutefois, sur le terrain, des informations font état d'une évolution en dents de scie des travaux à la suite de nombreuses contraintes financières et techniques : problèmes budgétaires, redimensionnement du projet en septembre 2012, recrudescence de l'insécurité... Il y a même eu un mort, en l'occurrence le surveillant du site, et du matériel pillé causé par le tristement célèbre phénomène Kamuina Nsapu. Jamais un projet n'aura suscité autant l'intérêt de l'espace kasaien, le premier bénéficiaire du barrage hydroélectrique de Katende.

Après la décision d'arrêter les travaux pour protéger la main d'œuvre et les équipements, la dernière mission gouvernementale d'évaluation a remis la question à l'ordre du jour. Plus rien ne devrait bloquer la suite du processus d'érection du barrage de Katende dans les riches provinces formant le Grand Kasai.

De la visite d'inspection

Du 19 au 22 septembre, le ministre de l'Énergie, Ingele Ifoto, est descendu sur le terrain avec son collègue de la Coopération au développement, John KWet, et une délégation indienne conduite par Chandra Prakash, ministre indien des Affaires extérieures. Conformément à l'accord de financement évoqué plus haut,

les deux parties ont pris l'engagement de financer le projet à hauteur de 280 millions de dollars américains. C'est le coût global des travaux. De manière spécifique, il est prévu de mettre en place deux lignes de transport de l'énergie électrique. La première, longue de 130 km, va permettre de relier les villes de Kananga et de Mbuji-Mayi. L'idée est de relancer progressivement le réseau ferroviaire dans l'espace kasaien. Quant à la seconde ligne, longue cette fois de 30 km, elle reliera concrètement Bunkonde et Kananga. L'on estime le coût de ces travaux à 120 millions de dollars américains.

Besoin grandissant en électricité

L'espace kasaien a besoin d'électricité pour redonner du tonus à son industrie moribonde. Il faut rappeler que cet espace a vu se développer plusieurs fleurons de

l'économie congolaise, dont la Minière de Bakwanga à Mbuji-Mayi.

La capitale du diamant n'est plus que l'ombre d'elle-même. Par ailleurs, l'enclavement du vaste territoire, couplé aux éboulements fréquents de terrain, est à l'origine des graves perturbations du trafic ferroviaire, le seul moyen d'approvisionner le Grand Kasai en produits importés et de grande consommation. Avec une capacité installée de 64 MW, ce barrage permettra de desservir les provinces du centre du pays en énergie électrique.

De l'espoir

Les retours de la visite de la délégation gouvernementale sont plutôt positifs. En effet, les représentants des deux parties contractantes ont procédé à une évaluation de la reprise effective des travaux. Au terme de cette visite, les deux parties ont

décidé de confier la suite des travaux à NPCC.

Il s'agit d'une entreprise publique indienne qui est donc chargée de poursuivre la construction, en remplacement d'Angélique international. Une grande partie des travaux, soit plus de 60 %, concerne le génie civil. Quant au reste, il comprend également la construction des lignes de transport et les réseaux de distribution. Kinshasa veut accélérer le rythme des travaux, après avoir reçu l'assurance de l'autre partie sur sa totale détermination à participer jusqu'au bout à la réussite de ce projet intégrateur.

Le thème du barrage de Katende s'est invité lors de la dernière Conférence sur la Paix dans l'espace Kasai.

Le président Kabila s'est dit attaché au lancement prochain du barrage de Katende. Nous y reviendrons avec plus de détails.

Laurent Essolomwa

NOUS AVONS PENSE A VOUS !

Formations professionnelles de qualité à votre portée

100% pratique

**Maintenance - Réseau informatique & Internet
Linux & Windows Server - Sécurité informatique
Programmation - Gestion projet - Bureautique**

Choisissez vos jours

- lundi à vendredi
- samedi à dimanche

Choisissez votre formation

- en groupe
- ou personnalisé

Prix abordable

35 000 à 75 000 F/mois

Début des formations : 16 oct. 2017

Inscription à partir 02 oct.2017: 10 000F



KD Computer



06 621 45 25 / 05 345 78 62

E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo /

GENRE

Mic Luz Group veut un modèle de femmes entrepreneuses

Ouvrant pour la défense des droits de la jeune fille et de la femme, Mic Luz Group, entreprise de mode et de beauté, a organisé du 23 au 24 septembre à la côte sauvage une rencontre intitulée Eden Beauty Party avec plusieurs activités en faveur des femmes et une collecte de fonds pour permettre aux filles démunies d'aller à l'école. Prodiges Saint-Auffret, directrice générale de cette structure, a exprimé le 27 septembre aux Dépêches de Brazzaville son souhait d'avoir des femmes qui s'assument.

Eden Beauty Party est un concept qui allie beauté et gourmandise. Par cet événement, Mic Luz Group a voulu offrir aux femmes et jeunes filles une journée de paradis comme l'indique le mot «Eden». Le premier jour de l'évènement consacré aux femmes a été marqué par plusieurs animations, notamment les ateliers interactifs, les soins esthétiques, le massage, la séance de manucure assurée par les maisons Make-up by Luz, Nails of color, Rituel Thai et L & Lui. Il y a eu aussi des jeux, quizz et tombola.

Ces retrouvailles ont aussi permis de mettre en avant les femmes entrepreneuses (Mimi's Mapapas,

AfroGrace, Okasama Bamboo, Taggada, Handsome & Beautiful, Secret) et les femmes artistes peintres et décoratrices (Valenti Art et Tcheyila) au travers de l'exposition-vente de leurs produits et œuvres. La journée a été clôturée par un défilé de mode avec des collections des stylistes-modélistes de la ville comme Otouh collection, Okazam Bamboo, Moubouh Moubouh. « L'évènement nous a également permis de mettre en avant la cause que nous défendons : le droit de la jeune fille et de la femme, en organisant une collecte de fonds afin d'offrir des kits scolaires aux filles démunies qui iront à l'école à la rentrée prochaine



Des jeunes filles participant à un atelier d'Eden Beauty Party

», a expliqué Prodiges Saint-Auffret,

Outre ses activités de mode et de beauté, Mic Luz Group fait du E-commerce (commerce électronique) au Congo, au Gabon,

au Sénégal et en Tunisie. «Notre concept est de créer une société qui prône un modèle de femmes qui s'assument mais pas stupides», a-t-elle dit. Le deuxième jour, les enfants ont eu droit à un défilé de mode, aux

ateliers qui ont permis de leur apprendre à se coiffer seules et à réaliser un maquillage artistique ainsi que des activités extra sur la peinture et la décoration de la maison des enfants.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

Caïman entend atteindre le carré d'as

Engagé au championnat d'Afrique des clubs champions de handball prévu du 20 au 30 octobre à Hammamet en Tunisie, le représentant congolais en version masculine poursuit sa préparation au gymnase d'Ornano à Brazzaville en attendant sa traversée à Kinshasa en RDC où il sera reçu par Oka et Héritage en matches amicaux, a indiqué le président de l'équipe, Ashley Danh Poutance, au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville.

« Caïman est une équipe pleine d'ambitions que nous avons créée pour dominer le handball congolais. C'est d'ailleurs ce qui justifie ces résultats croissant en 4 ans d'existence », a souligné Ash-

ley Danh Poutance. « Nous devons être dans le carré d'as. Ce qui sous-entend que nous devons jouer les demi-finales pour être classés au sommet du handball », a-t-il renchéri avant de déplorer le manque d'accompagne-

no, le staff technique et les joueurs s'emploient pour représenter valablement le Congo dans cette compétition africaine. « Nous avons un calendrier bien établi. Au moment où nous parlons, les enfants ont abordé la phase technique de la préparation en salle. La semaine prochaine, ils vont entamer la phase tactique. Après ces entraîne-

ments en salle, nous allons commencer les rencontres amicales avec un déplacement à Kinshasa pour affronter les deux clubs de la RDC, à savoir Oka et Héritage qui sont aussi engagés en compétition africaine », a-t-il ajouté.

C'est à l'issue de ces matches que l'équipe de Danh Poutance et Abo -Sport chez les filles s'envoleront pour Ham-

mamet en Tunisie où se jouera la compétition. « Lorsqu'on gagne une coupe, c'est une fierté nationale. Je sais qu'il y a des hommes de bonne volonté qui veulent apporter la pierre à l'édifice pour que le handball congolais aille de l'avant. Mais dépenser sans intérêt c'est plus difficile. c'est pourquoi nous lançons un cri du cœur à tous les sportifs qui aiment le handball de venir apporter leur soutien multiforme pour faire rayonner le handball sur l'échiquier nationale et continental », a lancé Ashley Danh Poutance.

Créé en 2014, le club Caïman a occupé la 4^e place du championnat national de handball la même année. En 2015, cette nouvelle équipe de la Ligue départementale de Brazzaville est vice-championne nationale, ce qui lui a valu le ticket de participer pour la première fois au championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupe où il améliore le classement du handball congolais qui passe de la 11^e à la 9^e place. En 2016, le club Caïman est sacré champion du Congo et participe cette fois au championnat d'Afrique des clubs champions où les Brazzavillois ramènent le niveau du Congo à la 6^e place.

Charlem Léa Legnoki

« Nous avons un calendrier bien établi. Au moment où nous parlons, les enfants ont abordé la phase technique de la préparation en salle. La semaine prochaine, ils vont entamer la phase tactique. Après ces entraînements en salle, nous allons commencer les rencontres amicales avec un déplacement à Kinshasa pour affronter les deux clubs de la RDC, à savoir Oka et Héritage qui sont aussi engagés en compétition africaine »

ley Danh Poutance. Sacrée championne du Congo pour la deuxième année consécutive en version masculine, l'équipe de la ligue de Brazzaville affiche l'ambition de jouer les demi-finales de la compétition africaine des clubs. « Nous pensons de

ment des équipes dans la préparation. Le président de Caïman a précisé qu'en attendant l'aide du ministère des Sports, son équipe poursuit sa préparation avec les moyens avec l'aide des partenaires.

En effet, au stade d'Orna-



Ashley Danh Poutance «Adiac»

INFRASTRUCTURES

Les complexes sportifs de l'hinterland à l'abandon

Le manque d'entretien a mis les installations sportives construites dans l'arrière-pays dans un état de délabrement très avancé. L'insécurité autour empire la situation. Constat du ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Nguélon-délé.

Le processus tournant de la municipalisation accélérée a doté les départements du Congo d'infrastructures sportives de qualité. Objectifs : faire émerger les talents sur toute l'étendue du territoire national; former dans les meilleures conditions les champions de demain... Malheureusement, certaines d'entre elles se délabrent. D'autres, à ce jour, ne sont ni fréquentées ni fréquentables. Au complexe sportif de Ouessou notamment, l'herbe a



Une vue du stade de Djambala (Adiac)

« La situation économique et financière que traverse le pays nous oblige de faire beaucoup avec peu. On va se battre pour avoir des moyens afin que ce patrimoine sportif rayonne et que les grands champions de demain y soient formés »

pris de la hauteur. Possible de réaliser une partie de chasse. Le mur de clôture est, par ailleurs, rongé par l'érosion. Il pourrait s'écrouler si on n'y prend pas garde. Quelques bureaux des gestionnaires du stade portent les griffes du vandalisme : vitrines cassées, ordinateurs emportés... La piste d'athlétisme, couverte de graviers, est impraticable pour la discipline, d'autant plus que le tarton tarde à venir. Les 16 000 places assises sont intactes, tout comme la pelouse synthétique. Pourtant au stade annexe, une partie du mûr sur lequel reposent les gradins se décape et menace de s'effondrer. « *La sonorisation ne marche pas, la machine à eau non plus* », a expliqué le directeur départemental des

jeu, les termitières ont formé des dos d'âne comme à Ewo. Pourtant, le stade abrite régulièrement les rencontres

départementales pouvaient s'y installer.

Raisons évoquées

départementales de plusieurs disciplines sportives sont quasiment inexistantes. Il est à souligner que celles-ci

Sports et de l'éducation physique du département de la Sangha, Guillaume Ndomba. La réalité est la même à Ewo dans le département de la Cuvette-Ouest. Dans les bureaux et vestiaires, les plafonds en liège sont à terre. « *C'est à cause de la chaleur* », s'est justifié le chef de bureau étude et formation du stade, Guy Ongouka. Ici également, l'herbe a pris la place du tarton sur la piste d'athlét-

du championnat national de football, puisque le club Otoho, vice-champion du Congo, y évolue cette saison. A Oyo, le gymnase qui a abrité nombre de compétitions internationales n'est plus en bon état. Le tarton est à changer, le toit et bien d'autres compartiments aussi.

A Djambala, département des Plateaux, le constat est amer. Impossible de quitter le stade de football pour se rendre à l'annexe sans plon-

Les autorités sportives départementales qui ont échangé avec le ministre des Sports et de l'éducation physique ont évoqué des raisons qui, selon eux, expliquent l'état délabré de ces infrastructures. « *De-*

se dégradent aussi du fait de leur non-utilisation. Les enseignements d'éducation physique et sportive peuvent avoir lieu sur ces aires de jeu qui se décomposent. Mais, c'est loin d'être le cas.

« La sonorisation ne marche pas, la machine à eau non plus »,

puis 2013, nous n'avons reçu que deux trimestres de crédits », a indiqué Romuald Otélé, directeur du complexe sportif d'Ewo. Ses collègues de Ouessou, de Djambala, d'Oyo, d'Owando ont abondé dans le même sens. Sans crédits, il n'est difficile d'assurer l'entretien. Les tacherons engagés se sont, en effet, retrouvés avec des mois impayés. Plus personne ne veut travailler.

A cela s'ajoute, la qualité du personnel qui doit entretenir ces complexes sportifs pour lesquels l'Etat a consenti efforts et sacrifices. A dire vrai, l'entretien ne se limite pas au désherbage. La maintenance des installations sportives concerne des domaines purement techniques qui nécessitent la formation. Par ailleurs, les ligues dé-

Les choses doivent changer

« *Il n'est pas admissible que ces installations sportives mises à la disposition de la jeunesse congolaise demeurent dans cet état* », a déclaré Hugues Nguélon-délé, s'adressant aux différents responsables sportifs rencontrés dans les localités précitées. Le ministre a expliqué que l'action à mener repose sur les réformes et la formation. « *La situation économique et financière que traverse le pays nous oblige de faire beaucoup avec peu. On va se battre pour avoir des moyens afin que ce patrimoine sportif rayonne et que les grands champions de demain y soient formés* », a-t-il fait savoir. « *Puis, nous allons tirer les conclusions qui s'imposent, car dans un délai relativement court ces infrastructures ne doivent plus être comme elles sont aujourd'hui* », a conclu le ministre des Sports.

Reportage de Rominique Makaya

Complexe sportif Marien-Ngouabi d'Owando : construit en 2009 à l'occasion du 49^e anniversaire de l'indépendance. Stade : 13037 places. L'infrastructure a déjà abrité des matchs internationaux : Congo-Kenya (éliminatoires de la CAN 2017, Etoile du Congo-MK Etanchéité de la RDC, Coupe de la CAF 2015) ;
Complexe sportif d'Ewo : construit en 2011 à la faveur du 51^e anniversaire de l'indépendance. Stade de football : 3 800 places ;
Complexe sportif de Djambala : construit en 2013 (53^e anniversaire de l'indépendance). Stade : 7 000 places ;
Complexe sportif de Ouessou : construit en 2015 (55^e anniversaire de l'indépendance). Stade : 16 000 places.

tisme. Au stade annexe, les aires de jeu de handball, de volleyball et de basketball se détériorent. Les équipes de ces différentes disciplines n'existent quasiment pas dans cette localité. Le complexe sportif Marien-Ngouabi d'Owando (Cuvette) n'est pas épargné. Sur l'aire de

ger dans l'herbe. La piste ayant permis à la délégation ministérielle et départementale d'y accéder a visiblement été débroussaillée quelques heures avant pour la circonstance. Les bureaux du stade ne sont pas occupés alors que les structures sportives